

# La GIR moyenne aux cadres syndicaux !!?

## En chiffres :

La CGT l'a dénoncé, les sommes consacrées aux différentes primes (GIR, GEXCI) ne participent pas au financement des caisses sociales (Retraites, FASS...) alors qu'elles sont budgétisées dans la masse salariale.

**Elles représentent un volume qui n'est pas marginal et impactent fortement le niveau alloué aux augmentations collectives des salaires.**

Pour exemple, dans la seule région de Limoges, la GIR atteint une enveloppe globale de **690 000 €** - ce qui pourrait représenter **250 € par agent sur cette région**. Par ailleurs, la GIR varie de 102,45 € brut (pour un militant CGT, bien sûr) à plus de 4 000 €. Enfin, si on ajoute les primes des autres collègues, on atteint 892 000 €, soit 320 € ou 1 position par agent.

**Autrement dit, la Direction de la SNCF et l'UNSA s'entendent pour donner peu à tous, afin de donner plus à certains et introduire la discrimination et la mise en concurrence des cheminots.**

## **Petits comptes et grosses magouilles entres amis!!!**

Après avoir augmenté les salaires de seulement 0,3% en octobre (soit 0,07% sur l'année 2009) que seule l'UNSA a signé, la Direction de la SNCF annonce aux organisations syndicales que les agents du collège cadre, détachés syndicalement à hauteur d'au moins 80%, toucheront une GIR moyenne soit 3,5% de leur salaire annuel brut.

### **Comment ne pas lier l'obtention de cette demande répétée de l'UNSA avec son attitude très consensuelle dans la période et notamment en matière de salaire?**

La Direction de la SNCF qui a bloqué à quelques euros par cheminot l'augmentation générale des salaires, **trouve toujours plus d'argent pour récompenser la compromission faisant ainsi tomber les masques et... les incompréhensions.** Opposer les cheminots à celles et ceux qui s'engagent dans la défense des acquis et pour le progrès social constitue une aubaine pour les libéraux qui nous dirigent. **Pour la Fédération CGT des cheminots et son UFCM cela conforte notre analyse quant à l'utilisation de l'individualisation de la rémunération par la Direction comme un vecteur central de sa démarche managériale.**

La GIR attaque les fondements de notre contrat social. **La production est réalisée par l'ensemble d'un collectif de travail.** Ne valoriser qu'une partie du personnel, outre la nature injuste de cette politique de rémunération, devient un handicap sur le moyen et le long termes. Les dirigeants de proximité savent parfaitement que seule la performance collective importe dans la réalisation qualitative d'un service. Par ailleurs, notre statut contient les modalités et les « gardes fous » pour que la promotion sociale soit cadrée par les qualités professionnelles. **C'est pourquoi la CGT dénonce les dérives, mises en place ici et là, qui dénaturent les fondements collectifs garants de l'équité et de l'égalité de traitement.**

**Les cadres n'attendent pas des rémunérations au détriment des autres cheminots !** C'est une réflexion de fond sur la grille, la reconnaissance des qualifications, le déroulement de carrière et les augmentations générales des salaires qu'ils souhaitent. **D'autant que le côté aléatoire et concurrentiel de ces primes génère tensions, malaises et problèmes moraux** pour ceux qui les reçoivent, pour ceux qui en sont écartés, mais aussi pour ceux qui les attribuent. **Elles impactent la cohésion du groupe** et, in fine, participent à ce mal être au travail qui fait la une des journaux.

**Comment les dirigeants d'une organisation syndicale qui se prétend représentative des cadres peut-elle se laisser acheter par cette manœuvre grossière ?**

**Pas à court de paradoxe, pour justifier cette mesure, la Direction prend le prétexte de la discrimination... On croit rêver !** Au regard de son attitude sur les vrais dossiers de discriminations syndicales (pénibilité, déroulement de carrière, sanctions...) dont sont victimes au quotidien les militants syndicaux de tous les collèges.

La Fédération CGT des cheminots ne laissera pas passer ce nouveau coup bas de la Direction et interpelle officiellement le DRH Nationale de la SNCF pour faire avorter ce projet.